

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**31 MARS > 13 AVRIL 2026**

---

# SOMMAIRE

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)

---



mardi 31 mars 2026

### Cité scolaire inclusive de Moselle et Madon : une ouverture pour 2030/2031 (509 mots)

Le projet avait été annoncé publiquement à l'été 2016. Mais près de dix ans plus tard, la cité scolaire inclusive de Moselle et Madon n'a toujours pas...

Page 7



samedi 4 avril 2026

### Relais petite enfance : une matinée d'animations pour les tout-petits (308 mots)

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon, situé place des Tricoteries à Chaligny, a ouvert ses portes mercredi 25 mars aux jeunes enfants, à...

Page 8



mardi 7 avril 2026

### Distribution de compost aux habitants (105 mots)

Les habitants ont pu aller faire le plein de compost sur la place Lucette Ditsch, en face de la mairie, où deux camions bennes les attendaient. Les...

Page 9



mardi 7 avril 2026

### Le Printemps du vélo a résisté à la pluie (309 mots)

Il a fallu braver une météo instable pour participer au Printemps du vélo, organisé par l'AFR, la Manapa et la CCMM. Les averses ont obligé les...

Page 10



mercredi 8 avril 2026

### Violences : une mobilisation coordonnée des acteurs locaux (424 mots)

La communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du bassin de Neuves-Maisons a organisé une soirée d'information destinée aux professionnels...

Page 11



vendredi 10 avril  
2026

### Deuil chez l'enfant : un temps d'échange pour les parents (367 mots)

Invitées par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), les psychologues de l'association Le Jour d'Après ont animé un temps d'échange consacré...

Page 12



vendredi 10 avril  
2026

### Viterne Producteurs et artisans locaux fidèles au marché de la com com Moselle et Madon (95 mots)

De 16 h à 20 h, rue de la Mairie, les artisans et les producteurs locaux participant au marché de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM),...

Page 13



vendredi 10 avril  
2026

### Hervé Tillard élu président à l'unanimité (375 mots)

Jeudi 2 avril, le centre culturel Jean-l'Hôte de Neuves-Maisons a accueilli le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon...

Page 14



lundi 13 avril 2026

### Le conseil communautaire lance des projets structurants (292 mots)

Réuni à Frolois, le conseil de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a abordé une séance dense, marquée par la mise en place de sa...

Page 15

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(17 articles)

---



mardi 31 mars 2026

### Une semaine pour sensibiliser les élèves à la fast-fashion (210 mots)

Au lycée La Tournelle de Pont-Saint-Vincent, une semaine de sensibilisation à la fast-fashion s'est tenue du 16 au 21 mars. L'action visait à alerter...

Page 17



mardi 31 mars 2026

### Un quatrième mandat de maire pour Hervé Tillard (223 mots)

Vendredi 20 mars, à Chavigny, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le maire. Sans surprise, Hervé Tillard, seul candidat en lice, a été...

Page 18



mercredi 1 avril 2026

### Au conseil municipal, les élus répartissent les délégations (143 mots)

Réunis le 25 mars pour sa deuxième séance depuis l'installation du conseil, le 20 mars, le conseil municipal de Chavigny a examiné un ordre du jour...

Page 19



samedi 4 avril 2026

### Une sortie à la bibliothèque pour les enfants du centre de loisirs (120 mots)

Mercredi 25 mars au matin, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs des Bainvi'loups ont participé à une séance de lecture à la bibliothèque de la...

Page 20



samedi 4 avril 2026

## Parents, enfants et élus mobilisés contre une fermeture de classe (332 mots)

Un rassemblement s'est tenu ce mardi 31 mars, à 17 heures, devant les grilles de l'école Pasteur de la commune de Pont-Saint-Vincent, à l'appel des...

Page 21



dimanche 5 avril 2026

## Vente d'une maison : 197 060 € pour la commune (253 mots)

Cinq délibérations figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal, toutes adoptées à l'unanimité. Les élus ont tout d'abord désigné les membres...

Page 22



dimanche 5 avril 2026

## Le maire revoit le niveau des indemnités (258 mots)

Le conseil municipal a désigné ses élus au sein des différentes commissions. À la commission d'appel d'offres, ont été nommés Alexie Boyat, Nicolas...

Page 23



mardi 7 avril 2026

## Entre gestion des projets et nouvelle mandature (209 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner une série de délibérations. ► Avancement du chantier de rénovation de la mairie, engagé depuis 2020....

Page 24



mardi 7 avril 2026

## Un conseil municipal long et dense (183 mots)

Pour le 2e conseil municipal de la nouvelle mandature, avec une équipe largement renouvelée, Xavier Boussert, maire, a proposé un ordre du jour de 13...

Page 25



mercredi 8 avril 2026

## Viterne Mme Guitare invitée du Relais petite enfance (78 mots)

Le Relais petite enfance (RPE) a proposé un éveil musical aux 15 bambins accompagnés de leur assistante maternelle. Un spectacle musical animé par...

Page 26



mercredi 8 avril 2026

## « La requalification du centre-ville est le projet structurant » (265 mots)

À l'issue d'un scrutin sans opposition, la liste unique Ensemble continuons à Pont-Saint-Vincent, conduite par le maire sortant Yannick Hellak, a été...

Page 27



jeudi 9 avril 2026

## Laurent Orpheuille succède à Jean Lopes (135 mots)

La cérémonie d'installation du nouveau conseil municipal vient d'avoir lieu dans la commune. Elle a été ouverte par le maire sortant, Jean Lopes, qui,...

Page 28



dimanche 12 avril  
2026

## Apero-lecture à la médiathèque : voyager par les livres

(80 mots)

Initiée par la Filoche, et mise en place par les bénévoles de la médiathèque de Richardménil, la séance apéro-lecture de ce mois était consacrée au...

Page 29



dimanche 12 avril  
2026

## Mise en place des commissions confiées aux cinq adjoints

(235 mots)

Le conseil municipal s'est réuni à deux reprises depuis son installation, à la suite des élections du 15 mars dernier. Lors de sa première séance, les...

Page 30



dimanche 12 avril  
2026

## Conseil : désignation des membres des commissions

(180 mots)

Réunis en mairie pour le 2e conseil municipal, les élus ont procédé à la désignation des membres responsables des commissions. ▶ Ont été désignés, à...

Page 31



dimanche 12 avril  
2026

## Conseil : constitution des commissions

(135 mots)

▶ Le conseil municipal s'est réuni pour fixer, en première délibération, le taux des indemnités du maire à 52,22 % et à 19,25 % pour chacun des...

Page 32



lundi 13 avril 2026

## Mathieu Boulanger, le sens de l'engagement hérité et assumé

(325 mots)

Le maire nouvellement élu, Mathieu Boulanger, a grandi dans l'ombre de l'engagement communal. À 56 ans, il porte en lui une histoire familiale marquée...

Page 33

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



jeudi 2 avril 2026

## Département : les points clés à retenir du budget 2026

(611 mots)

Dans un contexte économique national et international de plus en plus incertain, établir un budget est devenu un exercice de plus en plus difficile...

Page 35



samedi 11 avril 2026

## Philippe Lepape élu à la tête de la communauté de communes

(265 mots)

Étaient candidats à la présidence de la communauté de communes du Pays du Saintois, plus vaste communauté de communes de Meurthe-et-Moselle avec 55...

Page 37

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---



MEURTHE-ET-MOSELLE—MEURTHE-ET-MOSELLE

## Cité scolaire inclusive de Moselle et Madon : une ouverture pour 2030/2031

Dans les cartons depuis dix ans, ce projet ambitieux accélère enfin, a-t-on appris lors de la session publique du département. Alors que le montage financier est finalisé pour un coût total de 45 millions d'euros, les prochaines étapes sont déjà programmées.

**L**e projet avait été annoncé publiquement à l'été 2016. Mais près de dix ans plus tard, la cité scolaire inclusive de Moselle et Madon n'a toujours pas vu le jour. Alors que ce projet ambitieux doit regrouper sur un même site (celui anciennement occupé par l'INRS entre Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent) le collège Jacques-Callot, l'institut médico-éducatif Carel et une école de musique intercommunale, le dossier a accumulé les retards dans un contexte d'incertitudes budgétaires.

Mais visiblement, l'heure est désormais à l'action. Après avoir profité de la visite de la ministre déléguée à l'Autonomie en novembre dernier pour évoquer le sujet et essayer de faire avancer les choses, les élus de la communauté de communes ont approuvé le programme de cette cité éducative en janvier dernier avec un démarrage des travaux prévu pour 2028.

### 20 millions d'euros pris en charge par le département

Mais ce lundi matin, à l'occasion de la session publique du département, de nouveaux éléments ont été apportés après une question de Pascal Schneider, le maire de Neuves-Maisons et vice-pré-

sident du département, sur le financement du projet et les prochaines étapes.

Chargé de répondre à ces questions, Jacky Zanardo, vice-président du département délégué à la jeunesse, à l'éducation et à l'éducation populaire, a joué cartes sur tables : « Oui, le projet avance, et il franchit aujourd'hui une étape décisive. »

L'élu a ainsi détaillé que le bouclage financier était « finalisé ». Concrètement, la facture finale s'élèvera à 45,3 millions d'euros, avec 20 millions d'euros pris en charge par le département présidé par Chaynesse Khirouni. La com-com déboursa pour sa part 12,8 millions d'euros (dont 4,5 millions d'euros correspondant à la mise à disposition gratuite du foncier), l'ARS Grand Est 6,5 millions et l'AEIM 6 millions.

### Un concours d'architecture « avant cet automne »

Un véritable effort collectif en somme, qui fera l'objet d'une signature de convention quadripartite qui devra être approuvée par les différentes instances délibératives avant l'été. D'ici là, les validations techniques du programme se poursuivront « jusqu'à la fin du mois d'avril » avant

le lancement espéré d'un concours d'architecture « avant cet automne ».

Si tout va bien, un maître d'œuvre devrait ensuite être désigné « au printemps 2027 ». « Ensuite viendront les études de maîtrise d'œuvre, puis la phase opérationnelle » poursuivait Jacky Zanardo, « dans ces conditions, une ouverture serait envisagée pour 2030/2031 ». Le chemin est donc tracé.

A noter qu'avant d'être reconstruit sur le nouveau site, le collège Jacques-Callot bénéficiera malgré tout de travaux. C'est qu'il faudra encore quatre ou cinq ans avant que ce projet de cité scolaire inclusive devienne réalité. ■



C'est sur l'ancien site de l'INRS entre Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent que cette cité inclusive va voir le jour. Cet établissement réunira sur un même site le collège Jacques-Callot, l'IME Carel et l'école de musique. Photo d'archives Mathilde Le-droit.

par Anthony Guille





## Relais petite enfance : une matinée d'animations pour les tout-petits

**L**e relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon, situé place des Tricoteries à Chaligny, a ouvert ses portes mercredi 25 mars aux jeunes enfants, à leurs parents et aux assistantes maternelles. Organisée dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance, la matinée avait pour objectif de « mettre en avant le trio parents-enfants-professionnelles », a indiqué Céline Masson, éducatrice de jeunes enfants.

### Des ateliers autour des équilibres

Le thème de cette édition portait sur les équilibres. Plusieurs espaces d'activités ont été proposés. Dans une première salle, des jeux et parcours moteurs ont permis aux enfants d'expérimenter l'équilibre. Chloé, venue accompagner la nounou de son petit, apprécie « des jeux qu'on n'a pas à la maison ». Véronique, assis-

tante maternelle fidèle du RPE, y voit « une sociabilisation préparant à l'école maternelle ».

Dans la salle voisine, un espace inspiré de l'univers de l'aviation a été aménagé avec l'intervention d'Émeline, ludothécaire à la Filloche. Des animations musicales et des jeux de rôle y ont été proposés.

Plus loin, Angélique Bzymek, infirmière Asalée, échange avec parents et nounous autour de l'équilibre alimentaire. « Certaines textures peuvent être refusées par les bébés, simplement parce que ce n'est pas encore le moment, » indique-t-elle.

Dans la grande salle, un espace était également consacré à l'équilibre émotionnel des tout-petits, avec la participation de Géraldine, psychomotricienne au sein de la communauté professionnelle territoriale de santé

(CPTS). Des lectures, comptines et découvertes d'instruments ont été proposées. « Ils produisent des sons et donc des émotions différentes », a précisé Céline Masson. « L'important, pour les tout-petits, c'est d'apprendre à les apprivoiser. »

Le relais petite enfance, les crèches, la médiathèque et la protection maternelle et infantile (PMI) se sont associés pour organiser cette matinée. ■



L'équilibre, exigence incontournable dans la construction d'un enfant.  
Photo Françoise Holweck





## Distribution de compost aux habitants

**L**es habitants ont pu aller faire le plein de compost sur la place Lucette Ditsch, en face de la mairie, où deux camions bennes les attendaient. Les jardiniers sont venus nombreux profiter de cet amendement issu de la récupération des déchets verts.

Un stand pour découvrir les règles d'or du compostage et un autre pour apprendre à bien trier ses déchets étaient prévus sur les lieux où des agents de la Covalom accueillaient les habitants toujours curieux de vérifier la bonne façon de faire le tri. ■



La Covalom au service des habitants. Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Le Printemps du vélo a résisté à la pluie

**I**l a fallu braver une météo instable pour participer au Printemps du vélo, organisé par l'AFR, la Manapa et la CCMM. Les averses ont obligé les organisateurs à revoir en partie le programme : les balades prévues avec le foyer de Sexey-aux-Forges et le club Neuves-Maisons Cyclisme n'ont pas été maintenues. La marche familiale a eu lieu et a rassemblé les participants les plus motivés.

La bourse aux vélos a conservé son attractivité : sur les 40 dépôts, 12 ont trouvé un acquéreur, confirmant l'intérêt pour la seconde main, notamment dans les vélos enfants.

Dans la salle polyvalente, les ateliers ont attiré plus de visiteurs. Le film *Une aventure climatique : forêt de Haye 2100* a suscité un réel intérêt. Il retrace

l'expérience d'Alexis Steiner, parti à vélo à travers les forêts françaises pour rencontrer des forestiers, recueillir leurs témoignages et imaginer l'évolution possible de la forêt de Haye à l'horizon 2100 face au changement climatique.

Le stand de la CCMM proposait de tester le vélocycle électrique : on pouvait produire de l'électricité en pédalant et mesurer concrètement l'énergie nécessaire pour alimenter des appareils du quotidien. Un quiz sur les équivalences de temps de pédalage complétait cette animation pédagogique autour de la sobriété énergétique.

Lorvélo a présenté plusieurs parcours cyclables en Lorraine, adaptés aussi bien aux familles qu'aux pratiquants plus expérimentés. Le site recense itinéraires,

points d'intérêt, services utiles et informations pratiques pour organiser des balades ou séjours à vélo.

Enfin, l'association Cekeltri de Neuves-Maisons proposait de transformer des chambres à air en porte-clés et objets décoratifs. Max, 10 ans, venu de Chaligny avec sa sœur Louise et leur maman, était fier de sa création destinée au vélo acheté à la bourse aux vélos. ■



L'association Cekeltri a permis aux petits et aux grands de fabriquer de petits objets. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

## Violences : une mobilisation coordonnée des acteurs locaux

Les acteurs de santé et de l'accompagnement social ont présenté aux professionnels du secteur les dispositifs existants face aux violences intrafamiliales, ainsi que les modalités d'orientation et de signalement.

**L**a communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du bassin de Neuves-Maisons a organisé une soirée d'information destinée aux professionnels de santé sur les ressources mobilisables face aux violences intrafamiliales.

Portée par la CPTS, présidée par les Dr Fau et Bologna, cette rencontre s'est tenue avec le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), l'association France Victimes 54, la gendarmerie de Neuves-Maisons et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Les supports présentés ont rappelé les mécanismes des violences, les droits des victimes et les signaux d'alerte à identifier par les professionnels du territoire.

### Rappel juridique et repérage

« Les auditions peuvent être réalisées au plus près des victimes : à domicile, à l'hôpital, en mairie ou même dans les établissements scolaires », a précisé le capitaine Girrouard. Les intervenants ont

également évoqué l'article 40 du code de procédure pénale, les conditions de levée du secret médical et les situations dans lesquelles l'accord de la victime n'est pas requis, tout en insistant sur la nécessité de l'informer.

### Travail en réseau et outils

Directeur de France Victimes, M. Bouchard, a rappelé l'importance du travail en réseau : en 2025, l'association a accompagné 1 649 victimes dans le sud de la Meurthe-et-Moselle, jusqu'aux assises pour certaines. L'outil numérique Mémo de Vie permet de conserver des éléments de preuve, sans être détecté par l'auteur des violences.

Avocate du CIDFF, Me Kubler-Sebald a présenté les partenariats locaux et les actions de prévention menées. « Notre public est constitué à 80 % de victimes de violences. Travailler avec le violentomètre libère la parole. »

Dans la salle, plusieurs soignants du secteur ont partagé leurs réa-

lités quotidiennes : patientes arrivant avec des bleus mais refusant d'en parler, femmes qui « ne savent plus de quoi elles ont besoin » ou demandent simplement « où je vais dormir ce soir ». Des cas pour lesquels France Victimes et le CIDFF peuvent être mobilisées rapidement. Les participants ont également obtenu des précisions sur les modalités de signalement auprès des autorités.

Enfin, la CPTS et le CIAS ont présenté un document recensant les numéros utiles, dont le 3919, accessible 24 h/24 et 7 j/7, mis à disposition dans la salle d'attente de l'Espace santé. ■



Les professionnels de santé ont été sensibilisés aux dispositifs existants et aux procédures de signalement lors d'une soirée dédiée aux violences intrafamiliales, organisée par plusieurs acteurs du territoire. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

## Deuil chez l'enfant : un temps d'échange pour les parents

Invitées par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), des psychologues de l'association Le Jour d'Après ont animé un temps d'échange consacré à la perception du deuil chez l'enfant, en abordant les réactions des plus jeunes et les moyens de les accompagner.

Invitées par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), les psychologues de l'association Le Jour d'Après ont animé un temps d'échange consacré à la perception du deuil chez l'enfant.

« La mort représente un arrachement selon la nature du lien et la fonction que la personne décédée avait dans notre vie. Quand quelqu'un disparaît, c'est aussi une part de nous qui s'en va », ont-elles rappelé.

### Des questions dès le plus jeune âge

Dès l'âge de trois ou quatre ans, expliquent-elles, les plus jeunes commencent à poser des questions sur la vie et la mort, avec une grande liberté : « Comment on fait les bébés ? Comment c'est quand on est mort ? » Ils explorent ces sujets, sans filtre, tan-

dis qu'à l'adolescence, « autre chose se joue », plus intérieur et plus pudique.

### Rassurer et déculpabiliser

Les participants ont partagé des témoignages souvent marqués par l'émotion. Les psychologues ont insisté sur la nécessité de rassurer l'enfant, de renforcer son sentiment de sécurité et de le décharger de toute culpabilité. « Car un enfant peut penser : "Il est mort parce que je n'ai pas été sage... parce que je n'ai pas mangé mes haricots." Il faut pouvoir lui dire : "Ce n'est pas à cause de toi." »

Les croyances, elles aussi, peuvent aider à traverser les angoisses. Une des participantes a évoqué son fils de sept ans. Convaincu qu'il se réincarnera en chat, il lui a dit : « Maman, si tu vois un chat arriver, tu lui ou-

viras, parce que ce sera peut-être moi ! »

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de soutien à la parentalité du CIAS. Elle s'est déroulée avec la participation de l'association Le Jour d'Après, qui accompagne les personnes endeuillées et intervient pour lever le tabou autour de la mort.

► Contact : 06 24 70 67 80 – [lejourdapres.lorraine@gmail.com](mailto:lejourdapres.lorraine@gmail.com) ■



Le temps d'échange organisé par le CIAS avec le Jour d'Après a donné lieu à d'émouvants témoignages. Photo Françoise Holweck





---

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON

---

## Viterne Producteurs et artisans locaux fidèles au marché de la com com Moselle et Madon

**D**e 16 h à 20 h, rue de la Mairie, les artisans et les producteurs locaux participant au marché de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), ont exposé leurs étals. Légumes, viandes, charcuterie, fromage et glace ont rempli les paniers des badauds venus nombreux. Le coin buvette a permis aux gourmands de déguster des friandises et pour d'autres, de

discuter entre voisins, sous un soleil printanier. ■



Un temps de pause gourmande et de discussion. Photo Gisèle Nuel





## Hervé Tillard élu président à l'unanimité

Réunis pour installer la nouvelle assemblée intercommunale, les élus ont procédé à l'élection du président et à la désignation de l'ensemble de l'exécutif chargé de piloter les politiques du territoire. Seul candidat, Hervé Tillard succède à Filipe Pinho à la tête de l'intercommunalité.

**J**eudi 2 avril, le centre culturel Jean-l'Hôte de Neuves-Maisons a accueilli le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), consacré à l'installation de la nouvelle assemblée intercommunale.

Point central de la séance, l'élection du président a conduit à la désignation d'Hervé Tillard, maire de Chavigny. Seul candidat, il a été élu à l'unanimité et succède à Filipe Pinho à la tête de l'intercommunalité. Dans la continuité, les élus ont procédé à la mise en place de l'exécutif, avec la désignation des vice-présidents et de conseillers délégués, chacun chargé de compétences spécifiques.

### Dix vice-présidents

Les vice-présidents sont : Audrey Bardot (Pulligny) aux mobilités et infrastructures de transports ; Marie-Laure Siegel (Thélod) à la

transition écologique ; Richard Renaudin (Richardménil) aux finances ; Sandrine Lambert (Neuves-Maisons) au sport, tourisme et patrimoine ; Thierry Weyer (Pierreville) aux bâtiments, travaux et mutualisation ; Gilles Jeanson (Neuves-Maisons) à l'eau, l'assainissement et la prévention des inondations ; Lydie Rouyer (Chavigny) à l'enfance et la jeunesse ; Laurent Diez (Méréville) à l'urbanisme et à l'habitat ; Benoît Sklepek (Bainville-sur-Madon) à la voirie et aux travaux ; et Ghislain Paymal (Sexey-aux-Forges) à la santé, aux commerces et à l'artisanat.

### Six conseillers délégués

Six conseillers délégués complètent cet exécutif : Jean-Luc Fontaine (Xeulley) aux déchets ménagers ; Antoine Desmonceaux (Pont-Saint-Vincent) aux espaces naturels et à la biodiversité ; Emmanuel Schneider (Chavigny) à l'alimentation ; Domi-

nique Rousseau (Flavigny-sur-Moselle) à la culture ; Maria-Josefa Orozco (Neuves-Maisons) aux personnes âgées et à l'inclusion ; et Jean-Marc Dupon (Viterne) à l'agriculture et à la forêt.

Cette nouvelle gouvernance aura pour mission de porter les projets du territoire et de répondre aux enjeux locaux pour les années à venir, dans un esprit de coopération entre les communes membres. ■



Le nouveau président de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), Hervé Tillard (au centre), entouré des vice-présidents et des conseillers délégués formant l'exécutif pour la nouvelle mandature, à l'issue du conseil communautaire du 2 avril au centre culturel Jean l'Hôte de Neuves-Maisons. Photo Lino Buttice





## Le conseil communautaire lance des projets structurants

Réuni à Frolois, le conseil de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a abordé une séance dense, marquée par la mise en place de sa nouvelle organisation et l'examen de plusieurs dossiers pour le territoire.

Dans la continuité du renouvellement des instances, les élus ont validé la création des commissions thématiques destinées à structurer le travail communautaire intégrant pour la première fois le sport, marquant la volonté de la collectivité d'intégrer pleinement les enjeux sportifs du territoire.

Le conseil a reconduit les délégations de compétences au président et au bureau, permettant de faciliter la prise de décision au quotidien.

Dans le même esprit, la composition de la commission d'appel d'offres et celle du conseil d'administration du CIAS ont été arrêtées, ce dernier jouant un rôle central dans les politiques sociales, notamment en matière de petite enfance, jeunesse et accompagnement des seniors.

Sur le plan économique et de l'aménagement, les élus ont donné leur accord à la vente d'un terrain sur le parc d'activités Moselle rive gauche à Messein, pour l'implantation d'une entreprise spécialisée dans les énergies. Une opération qui s'inscrit dans la dynamique de développement économique du territoire.

Autre dossier emblématique : le projet de maraîchage du site du Rondeau, à Pont-Saint-Vincent, poursuit la constitution du fon-

cier avec l'acquisition de nouvelles parcelles, afin de soutenir la production locale, les circuits courts et une alimentation de qualité. Deux maraîchers sont déjà à l'œuvre sur ce site, signe d'une concrétisation progressive du projet.

Côté culture, le fond d'initiatives culturelles a permis l'attribution de plusieurs subventions à des associations du territoire pour l'organisation de projets artistiques et événementiels.

Enfin, plusieurs ajustements budgétaires et comptables ont été validés, sans incidence sur les équilibres financiers. ■



---

---

COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

## Une semaine pour sensibiliser les élèves à la fast-fashion

**A**u lycée La Tournelle de Pont-Saint-Vincent, une semaine de sensibilisation à la fast-fashion s'est tenue du 16 au 21 mars. L'action visait à alerter les élèves sur les effets environnementaux de la mode jetable et à les inciter à adopter des pratiques plus durables.

### Espace troc et des ateliers

L'opération a été animée par Élodie Royer, ambassadrice de la prévention des déchets et du tri à Covalom. Encadrés par Alexandre Balland, professeur de biotechnologies santé environnement et référent développement

durable, les écodélégués ont relayé ce message à travers plusieurs actions concrètes.

Sous le préau, un espace « troc ton troc », espace d'échange de vêtements, a permis aux élèves de privilégier le réemploi. Un atelier de fabrication d'emballages en tissu, alternative écologique aux emballages jetables, selon la technique du furoshiki, ainsi qu'un atelier tawashi, pour confectionner des éponges à partir de vieilles chaussettes, ont également été proposés.

Cette semaine de sensibilisation a mis en avant les conséquences

environnementales et sociales de la fast-fashion, marquée par le renouvellement rapide des collections et la surconsommation. ■



Alexandre Balland et Elodie Royer, à l'initiative du projet, autour de Maelyse et Celia, éco-déléguées, en première année CAP Production et service en restauration (PSR). Photo Édith Villa





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

## Un quatrième mandat de maire pour Hervé Tillard

Vendredi 20 mars, à Chavigny, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le maire. Sans surprise, Hervé Tillard, seul candidat en lice, a été reconduit pour un quatrième mandat, avec 18 voix sur 19.

Le conseil municipal a ensuite fixé à cinq le nombre d'adjoints. La liste conduite par René Denille, seule candidate, a été élue à l'unanimité, avec 19 voix sur 19. Ont été désignés : René Denille, premier adjoint ; Lydie Rouyer, deuxième adjointe ; Stéphane Siaussat, troisième adjoint ; Stéphanie Maréchal, quatrième adjointe ; Christophe Dubourg, cinquième adjoint.

Les indemnités de fonction ont ensuite été votées à l'unanimité, sur la base du barème officiel, soit 55,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le maire et 21,38 % pour chacun des adjoints.

Le conseil a désigné les membres de la commission d'appel d'offres, appelée à se réunir rapidement dans le cadre d'une consultation d'opérateurs-concepteurs en vue de la cession de deux parcelles destinées à l'aménagement d'un nouveau quartier. Hervé Tillard en est membre de droit, en qualité de président. Les titulaires désignés sont Stéphanie Maréchal, Anne

Chanson, Christophe Dubourg et Stéphane Siaussat. Les suppléants sont Catherine Soyer, Alice Crochat, Martin Dumoulin et Xavier Martin. ■



La nouvelle équipe élue au premier tour, réunie autour du maire, Hervé Tillard. Photo Édith Villa





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

## Au conseil municipal, les élus répartissent les délégations

Réunis le 25 mars pour sa deuxième séance depuis l'installation du conseil, le 20 mars, le conseil municipal de Chavigny a examiné un ordre du jour chargé, principalement consacré à la désignation de représentants dans plusieurs commissions et organismes.

Le conseil municipal a d'abord fixé à sept le nombre de membres du conseil

d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS). Ont été élus : Lydie Rouyer, Bernard Champagne, Evelyne Grandemenge, Jean-Louis Munier, Mélanie Nogueira, Catherine Soyer et Caroline Wehrle. Hervé Tillard, maire, en est membre de droit.

Les élus ont ensuite arrêté la composition de plusieurs commissions municipales.

Enfin, le conseil municipal a donné pouvoir au maire d'ester en justice pour la durée du mandat. La commune pourra être représentée par le cabinet d'avocats Lyon-Miller-Poirson. Les élus ont également décidé d'accepter les libéralités versées à la commune. ■





---

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

---

## Une sortie à la bibliothèque pour les enfants du centre de loisirs

**M**ercredi 25 mars au matin, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs des Bainvi'loups ont participé à une séance de lecture à la bibliothèque de la maison des associations.

Cette animation, proposée par la médiathèque de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) dans le cadre du réseau de bibliothèques, a permis aux enfants d'écouter plusieurs histoires.

Parmi elles, celle de Yasuke, un jeune garçon devenu samouraï au Japon, a retenu leur attention.

La séance s'est conclue par une comptine accompagnée à la guitare, avant un temps de collation. ■



Les enfants ont participé à une matinée de lecture à la bibliothèque. Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

## Parents, enfants et élus mobilisés contre une fermeture de classe

Parents, élus et représentants institutionnels se sont rassemblés mardi 31 mars devant l'école Pasteur pour s'opposer à un projet de fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Un rassemblement s'est tenu ce mardi 31 mars, à 17 heures, devant les grilles de l'école Pasteur de la commune de Pont-Saint-Vincent, à l'appel des parents d'élèves pour protester contre un projet de suppression d'une classe à la rentrée de septembre.

Parents et enfants se sont réunis en nombre pour exprimer leur inquiétude face à cette décision. Ils étaient accompagnés de plusieurs élus locaux, venus afficher leur soutien. Hugo Gaspar, assistant parlementaire du député Dominique Potier, était présent à leurs côtés.

### Une hausse des effectifs redoutée

Actuellement, les effectifs tournent autour de 18 à 19 élèves par classe. La fermeture envisagée entraînerait une hausse significative, avec des classes pouvant

atteindre 25 élèves. Une situation qui impliquerait également la mise en place de classes à double, voire triple niveau, jugées plus complexes à gérer tant pour les enseignants que pour les élèves.

Le maire, Yannick Hellak, a rappelé les démarches engagées auprès de la direction académique des services de l'Éducation nationale (Dasen).

Dans un courrier adressé à l'administration, il détaille les raisons de l'opposition de la municipalité et des familles à cette fermeture.

Il a également mis en avant les investissements importants réalisés ces dernières années en faveur des écoles et les projets de réhabilitation du centre-ville, présentés comme des leviers d'attractivité pour la commune. Réélu récemment, le conseil mu-

nicipal entend poursuivre cette dynamique de développement.

Pour les élus locaux, la suppression d'une classe apparaît ainsi en contradiction avec les efforts engagés pour accueillir de nouveaux habitants et soutenir les services publics de proximité. Les parents, eux, redoutent une dégradation des conditions d'apprentissage de leurs enfants.

La mobilisation pourrait se poursuivre dans les prochaines semaines, en fonction de l'évolution du dossier. ■



Parents, élèves et élus étaient nombreux pour protester devant l'école.  
Photo Édith Villa





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Vente d'une maison : 197 060 € pour la commune

**C**inq délibérations figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal, toutes adoptées à l'unanimité.

Les élus ont tout d'abord désigné les membres qui siègeront dans les différentes commissions communales. David Lepitre suivra les commissions travaux urbanisme, sécurité incendie, sécurité routière, animations et associations ; Sophie Vinck les affaires scolaires ; Jean-René Guitienne les commissions environnement fleurissement, forêt et patrimoine communal ; Justine Liégeois les finances, la communication et le numérique.

### Une cession immobilière validée

Au syndicat interscolaire siègeront Sophie et Michel Vinck, Florence Audureau et Alexandre Phan ; au Bélier Meulson, Sophie et Michel Vinck, Sylvaine Lilbert et Florence Audureau ; aux affaires sociales, Florence Audureau, Sabine Huraux, Michel Vinck et Sylvaine Lilbert.

Le conseil a par ailleurs validé la vente de la maison située 18, rue de Nancy, pour un montant de 199 000 €. La somme de 197 060 € revenant à la commune doit contribuer à compenser en partie le prêt relais du commerce multiservices.

Enfin, les élus ont approuvé la convention de gestion du domaine public routier conclue avec le Département. Prévue pour une durée de 30 ans renou-

velable, elle fixe les conditions d'entretien et les responsabilités liées aux aménagements de la place Charles-de-Gaulle, notamment au plateau surélevé de la rue de la Gare.

Le dossier prévoit encore des précisions de l'entreprise Eurovia sur la pente, jugée trop douce. ■



Le prix de départ de 200 000 € pour la maison du 18 rue de Nancy s'est révélé dissuasif ; à 199 000 €, elle a rapidement trouvé preneur. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

## Le maire revoit le niveau des indemnités

**L**e conseil municipal a désigné ses élus au sein des différentes commissions.

À la commission d'appel d'offres, ont été nommés Alexie Boyat, Nicolas Labache et Jean-Pierre Oudenot comme titulaires, ainsi que Baptiste Dommange, Mélanie Freche et Michel Petitjean comme suppléants.

La commission travaux, finances, cadre de vie et urbanisme réunit Alexie Boyat, Baptiste Dommange, Mélanie Freche, Denis Marchal, Catherine Millet, Jean-Pierre Oudenot et Michel Petitjean.

La commission environnement et transition écologique est composée d'Alexie Boyat, Mélanie Freche, Nicolas Labache, Denis Marchal et Claude Richard.

La commission communication et valorisation du village rassemble Magali Bourgery, Alexie Boyat, Mélanie Freche, Catherine Millet et Claude Richard.

La commission gestion forestière comprend Alexie Boyat, Baptiste Dommange, Martial Klein, Nicolas Labache, Denis Marchal, Jean-Pierre Oudenot et Michel Petitjean.

La commission associations, jeunesse et sports se compose de Magali Bourgery, Estelle Frappart, Nicolas Labache, Sonia Meissner et Delphine Squivée.

La commission école, périscolaire et conseil municipal des jeunes réunit Magali Bourgery, Estelle Frappart, Nicolas Labache, Sonia Meissner, Catherine Millet et Delphine Squivée.

Enfin, la commission du centre communal d'action sociale compte Estelle Frappart, Mélanie Freche, Sonia Meissner et Delphine Squivée.

### **Indemnités revues à la baisse pour le maire**

Le conseil municipal a également désigné ses représentants au sein des différentes commissions de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM).

Par ailleurs, le maire a proposé de ramener son indemnité de 26,60 % à 22,15 %, tout en relevant celle du 1<sup>er</sup> adjoint à 11,77 % et celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> adjoints à 7,81 %. ■





## Entre gestion des projets et nouvelle mandature

**L**e conseil municipal s'est réuni pour examiner une série de délibérations.

► Avancement du chantier de rénovation de la mairie, engagé depuis 2020. Si les dix lots de travaux ont été attribués en mars 2025, plusieurs ajustements techniques se sont révélés nécessaires.

Ces modifications se traduisent par des avenants aux marchés. Leur montant cumulé atteint 65 523 € HT, portant le coût total

de l'opération à 1 099 790 € HT, soit une hausse globale de 6,31 %, la dernière pour un montant de 10 000 € concerne la vidéosurveillance et le contrôle des accès.

► Les élus ont acté la création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation, à temps non complet (15 h par semaine), à compter du 20 avril.

► Indemnités de fonction des élus : le maire percevra une indemnité équivalente à 55,7 % de l'indice brut terminal de la fon-

tion publique, tandis que les adjoints bénéficieront de taux compris entre 15 % et 21,38 %. Deux conseillers délégués se verront attribuer une indemnité de 6 %.

► Dans un souci de simplification administrative, le conseil a accordé au maire une série de délégations pour la durée du mandat. Concernant notamment la gestion des assurances, des régies comptables, des concessions funéraires, et certaines décisions juridiques et financières. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

## Un conseil municipal long et dense

**P**our le 2e conseil municipal de la nouvelle mandature, avec une équipe largement renouvelée, Xavier Boussert, maire, a proposé un ordre du jour de 13 points.

Après avoir confirmé la nomination de cinq adjoints et cinq conseillers délégués, il a proposé au conseil de délibérer et voter sur chaque point.

Tout d'abord, sur les indemnités de fonction et les indemnités des élus, ainsi que sur le droit à la formation prévu par les textes. Ensuite, il s'est agi de fixer les délégations de compétences du maire, puis de nommer les membres représentant la municipalité dans diverses instances : commissions communales, bureau du CCAS, comité national à l'aide sociale, Francas (local et départemental), comité des fêtes, défense nationale, commission

communale des impôts directs, AFL (agence France locale) et engagement de garantie pour cette agence. Tous les points ont été validés à l'unanimité.

Après avoir clos l'ordre du jour, le maire est revenu sur quelques questions diverses : la réalisation d'une voie verte, et la modification de la rue de Nancy, dont les perspectives seront abordées plus en détail prochainement. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON

## Viterne Mme Guitare invitée du Relais petite enfance

**L**e Relais petite enfance (RPE) a proposé un éveil musical aux 15 bambins accompagnés de leur assistante maternelle. Un spectacle musical animé par Marie Doerler, éducatrice de jeunes enfants et musicienne. Le printemps et Pâques furent le sujet des « Petites Histoires de Mme Guitare ». D'un instrument ou d'un objet sortaient des sons divers qui ont intrigué les enfants. ■



Des sons qui ont intrigué les petits.  
Photo Gisèle Nuel





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

## « La requalification du centre-ville est le projet structurant »

Questions à Hellak Yannick, maire de Pont-Saint-Vincent

À l'issue d'un scrutin sans opposition, la liste unique *Ensemble continuons à Pont-Saint-Vincent*, conduite par le maire sortant Yannick Hellak, a été élue le 15 mars dernier.

Pourquoi avoir choisi de vous représenter ?

« Connaissant l'investissement que représente la fonction de maire, j'ai d'abord pris le temps de la réflexion. Je souhaitais pouvoir consacrer du temps à ma famille. Et comme depuis ce mardi 7 avril, mon nouveau lieu de travail est la mairie de Neuves-Maisons, en tant que directeur de cabinet et directeur général adjoint, cette proximité, me permet de me déplacer en trottinette et me donne plus de souplesse pour remplir mon rôle de maire. Les

retours positifs des habitants m'ont convaincu. »

De quoi êtes-vous le plus fier de votre premier mandat ?

« Nous sommes fiers d'avoir réalisé 90 % de nos engagements et notre trésorerie a été multipliée par trois, passant de 300 000 à 1 000 000 d'euros. Avec l'équipe renouvelée, je souhaite continuer à m'investir pleinement au service de notre commune afin de conforter les actions déjà engagées et d'en initier de nouvelles. »

Quelles sont vos priorités pour ce nouveau mandat ?

« La requalification du centre-ville est le projet structurant pour l'avenir de Pont-Saint-Vincent avec un cadre de vie plus agréable, des mobilités douces

valorisées, des espaces végétalisés, des commerces majorés. Pour renforcer l'attractivité de la commune, d'autres études, obligatoires pour demander des subventions, sont en cours : réhabilitation de l'église, du quartier gare et de la salle des sports. » ■

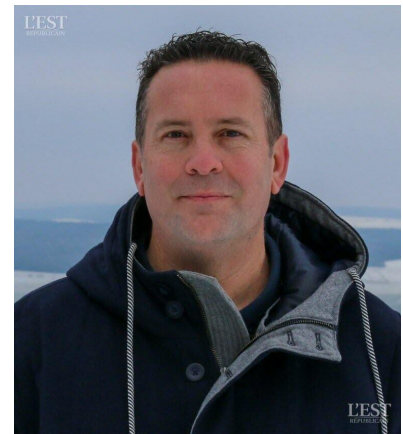


Photo Photo fournie par Yannick Hellak





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

## Laurent Orpheuille succède à Jean Lopes

**L**a cérémonie d'installation du nouveau conseil municipal vient d'avoir lieu dans la commune. Elle a été ouverte par le maire sortant, Jean Lopes, qui, après trois mandats, a quitté sa fonction avec beaucoup d'émotion et sous les applaudissements.

Didier Cotel, doyen de l'assemblée, a ensuite présidé la séance. À l'issue du vote du

conseil municipal, Laurent Orpheuille a été élu maire avec 13 voix, Pascal Loche a obtenu deux voix. Ont également été élus Philippe Bagard (1<sup>er</sup> adjoint), Agnès Eloy (2<sup>e</sup> adjointe), Didier Cotel (3<sup>e</sup> adjoint) et Justine Osvald (4<sup>e</sup> adjointe).

Les indemnités des adjoints ont été votées aux taux de 11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. ■



Laurent Orpheuille, élu maire de la commune, entouré de ses adjoints.  
Photo Sylvain Bronner





## Apero-lecture à la médiathèque : voyager par les livres

**I**nitiée par la Filoche, et mise en place par les bénévoles de la médiathèque de Richardménil, la séance apéro-lecture de ce mois était consacrée au plaisir de voyager par la lecture. En présentant leurs romans « coups de cœur », les participants ont pu voyager en Italie, en Inde, au Japon... tout en dégustant quelques pâtisseries maison. ■



Les participantes ont beaucoup voyagé... par les mots. Photo Michel Carnet





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

## Mise en place des commissions confiées aux cinq adjoints

**L**e conseil municipal s'est réuni à deux reprises depuis son installation, à la suite des élections du 15 mars dernier.

Lors de sa première séance, les élus ont procédé à l'élection du maire. Dominique Rousseau a été élu à l'unanimité.

Réunie de nouveau ce mercredi, l'équipe municipale a voté les indemnités des élus, avant de procéder à la mise en place des commissions confiées aux cinq adjoints.

Ainsi, Guillaume Eteve, 1er adjoint, est en charge de l'urbanisme. Christine Meyer, 2e adjointe, pilotera la cohésion sociale et la vie associative. Jean-

Claude Romary, 3e adjoint, se voit confier la gestion des travaux, la forêt et les bâtiments communaux. Fanny Cardot, 4e adjointe, aura en charge l'information, la communication et la culture. Enfin, Sébastien Fresse, 5e adjoint, pilotera les questions liées au cadre de vie et à l'environnement.

Par ailleurs, deux conseillers délégués ont été désignés : Stéphanie Hindelang interviendra plus particulièrement sur la vie associative et la culture, tandis que Bruno Debard prendra en charge le dossier de la forêt.

L'ensemble des élus a intégré les différentes commissions municipales. Certains ont également été

désignés pour représenter la commune au sein d'organismes extérieurs.

Élu conseiller communautaire, Dominique Rousseau a intégré l'exécutif de la communauté de communes Moselle et Madon où il a été nommé conseiller délégué à la culture. ■



Le conseil municipal au complet.  
Photo Cyril Ronci





## Conseil : désignation des membres des commissions

**R**éunis en mairie pour le 2<sup>e</sup> conseil municipal, les élus ont procédé à la désignation des membres responsables des commissions.

► Ont été désignés, à la commission culture, citoyenneté, vie active : Florence Cox ; commission environnement, forêts, patrimoine : Gérald Dethorey ; commission enfance, jeunesse, écoles : Maud Géronimus ; commission finances, impôts : Ghislain Paymal ; commission travaux, bâtiments publics, transition énergétique : Daniel Koenig ;

CCAS : Florence Cox, Emilie Pierrot, Daniel Lubranieki, Catherine Masson.

► D'autre part, les responsables de différentes structures ont été désignés. Responsable pour le foyer rural : Florence Cox ; pour le conseil d'école : Maud Géronimus et Charlie Koenig ; pour le CNAS : Ghislain Paymal ; correspondant défense : Charlie Koenig ; Cofor : Gérald Dethorey ; MMD54 : Daniel Koenig.

► Le prix des affouages a été fixé à 9 euros le stère pour 2026.

► Le maire a demandé que son indemnité soit diminuée de 44,3 % à 34 %, proposition acceptée à l'unanimité.

► Ghislain Paymal a été élu 10<sup>e</sup> vice-président de la CCMM, en charge du commerce et de l'artisanat. ■

---

Le prochain conseil municipal est fixé au 29 avril.





---

---

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

---

---

## Conseil : constitution des commissions

► Le conseil municipal s'est réuni pour fixer, en première délibération, le taux des indemnités du maire à 52,22 % et à 19,25 % pour chacun des quatre adjoints.

► Ont suivi l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal et la mise en place des commissions permanentes : finances et ressources humaines, solidari-

té et familles, cadre de vie, animation et communication.

► Olivier Petit est désigné correspondant défense, Catherine Leclère correspondante incendie et secours, Virginie Moureaux correspondante Fredon Ambroisie.

► Ont été votées la modification de la durée hebdomadaire du temps de travail, qui passe de 24 heures à 28 heures, pour le poste de rédacteur territorial, ainsi qu'une redevance de mise à disposition du personnel communal au syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du plateau aéronautique. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Mathieu Boulanger, le sens de l'engagement hérité et assumé

Issu d'une famille engagée dans la vie publique locale, Mathieu Boulanger n'imaginait pas embrasser un jour la fonction de maire. À 56 ans, son parcours, entre attachement au territoire et engagement progressif, l'a pourtant conduit à la tête de la commune.

**L**e maire nouvellement élu, Mathieu Boulanger, a grandi dans l'ombre de l'engagement communal.

À 56 ans, il porte en lui une histoire familiale marquée par la vie publique : son père, Pierre, conseiller municipal dès 1971, puis maire de 1992 à 2001, évoquait parfois à la maison les réalités souvent exigeantes de la fonction.

Enfant, Mathieu jurait pourtant, non sans ironie aujourd'hui, qu'il ne suivrait jamais ce chemin. Attaché à son village, qu'il n'a quitté que quatre ans, il suit un parcours scolaire local avant d'obtenir en 1992 un diplôme d'ingénieur en génie civil à l'IUT du Montet.

### Préserver le cadre de vie

Après son service militaire, il rejoint la société Vivest, où il exerce encore comme responsable de programmes immobiliers. En 2000, il s'installe rue de Toul, construit sa vie aux côtés de Patricia, son épouse, et devient père de Marie et Louis.

Discret mais toujours attentif aux autres, Mathieu s'engage réellement en 2018 avec le projet « Les Bosquets ». Élu conseiller d'opposition en 2020, il devient premier adjoint en 2022, avant d'être porté à la tête de la commune.

Aujourd'hui, avec son équipe, il souhaite poursuivre le développement du village tout en préservant son identité et son cadre de vie. Malgré un emploi du temps chargé, il trouve refuge dans les

émissions sportives, la musique rock et les romans policiers.

Et, étonné, dans un soupir qui en dit long, il confie : « Et dire qu'enfant, je m'étais promis de ne jamais être maire, comme quoi... » ■



Nouvellement installé dans son fauteuil de maire, Mathieu Boulanger perpétue l'engagement familial qui remonte à son arrière-grand-père, puis son grand-père et son père.  
Photo Corinne Garcia



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---



## Département : les points clés à retenir du budget 2026

Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances, a présenté, ce mercredi 1<sup>er</sup> avril, le budget primitif 2026 du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Les dépenses de fonctionnement augmentent de 21,5 millions d'euros par rapport à 2025 et celles consacrées aux investissements de 11,7 millions d'euros.

Dans un contexte économique national et international de plus en plus incertain, établir un budget est devenu un exercice de plus en plus difficile pour les collectivités. Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances, l'a une fois de plus souligné, ce mercredi 1<sup>er</sup> avril, au moment de présenter en session le budget primitif 2026 du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

### Un budget qualifié de « résistance »

« Alors que les besoins humains de la population ne cessent d'augmenter, les départements voient leurs marges de manœuvre fiscales et financières se réduire d'année en année et se retrouvent contraints d'assurer seuls une grande partie de leurs compétences », a insisté l'élu.

« Aujourd'hui, le reste à charge non compensé par l'État en matière d'allocations individuelles de solidarité est estimé à plus de 144 millions d'euros pour la Meurthe-et-Moselle. » Malgré tout, le vice-président délégué aux finances a mis en exergue un budget qualifié de « résistance » par la présidente du Département, Chaynesse Khirouni, avec un « endettement maîtrisé et une épargne brute positive ».

Le budget total 2026 s'élève à 972,8 M€ (948,6 M€ en dépenses réelles). Le montant des dépenses de fonctionnement atteint 801,3 M€ et augmente de 21,5 M€ (+2,8 %) par rapport au budget prévisionnel 2025.

### Les dépenses de solidarité représentent 67 % du budget

« Cette évolution des dépenses de fonctionnement intègre une augmentation forte portée sur les politiques publiques des personnes handicapées (+8,5 M€), de l'enfance (+7,2 M€), de l'allocation du RSA (+3,3 M€), les cotisations des agents du Département et du SDIS (+2,8 M€) », a détaillé Pascal Schneider.

Le poids des dépenses de solidarité (hors personnel) pèse lourdement sur le budget départemental. En tout, elles atteignent 537,9 M€ et représentent 67 % du budget 2026. Elles augmentent de 20,6 M€ (+4 %).

Parallèlement, les recettes de fonctionnement (819,5 M€) sont en hausse de 23 M€ et l'autofinancement (24,2 M€) de 200 000 €, ce qui limite l'évolution de l'endettement.

### Des investissements soutenus pour les collèges

Le Département a décidé de maintenir un niveau soutenu de dépenses d'investissement. Celles-ci atteignent 147,3 M€ dont 120,3 M€ de dépenses d'équipement et 27 M€ de remboursement du capital de la dette. Parmi les dépenses d'investissements, 31,2 M€ sont dédiés aux reconstructions et restructurations des collèges et 20,3 M€ pour soutenir la rénovation énergétique de l'habitat. Elles sont en augmentation de 8,4 M€ par rapport au budget de 2025.

Les investissements programmés par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle permettront, notamment, de construire le collège du plateau de Haye, à Nancy (6,5 M€), de restructurer le collège de la Croix-de-Metz, à Toul (3,8 M€), mais aussi de déployer le plan pluriannuel d'investissement Climat collèges.

### Financement de la gratuité du transport scolaire

Le budget intègre aussi le financement de la gratuité du transport scolaire pour près de 13 000 élèves, collégiens et apprentis vivant à plus de 3 km de leur établissement, hors réseaux urbains. Le Département s'est accordé avec la Région Grand Est, par le biais d'une convention, pour continuer à prendre en charge la

totalité du montant des « abonnements scolaires standards » que l'assemblée régionale a fait passer de 94 à 105 € par élève.

Le budget primitif sera soumis au vote de l'assemblée départementale ce jeudi 2 avril. ■



Pascal Schneider, vice-président délégué aux finances : « Les Départements voient leurs marges de manœuvre fiscales et financières se réduire d'année en année. » Photo Sébastien Di Silvestro

*par Jean-Christophe Vincent*





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—COM'COM DU PAYS DU SAINTOIS

## Philippe Lepape élu à la tête de la communauté de communes

Effervescence ce jeudi 9 avril à la maison des associations de Vaudigny. La raison : les 69 délégués communautaires nouvellement nommés suite aux municipales se réunissaient pour élire leur président et son bureau, 67 étaient présents et deux procurations avaient été faites.

Étaient candidats à la présidence de la communauté de communes du Pays du Saintois, plus vaste communauté de communes de Meurthe-et-Moselle avec 55 communes, Didier Lemarquis, maire de Lebeuville, et Philippe Lepape, réélu maire de Thorey-Lyautey.

À l'issue de l'élection de Philippe Lepape par 37 voix contre 28 pour Didier Lemarquis, la composition du bureau a été arrêtée avec six vice-présidents.

Ont été nommés à ces postes : 1<sup>er</sup> vice-président social, petite enfance, habitat : Stéphane Colin, maire de Vézelise (49 voix) ; 2<sup>e</sup> vice-président eau, assainissement : Marc François, maire de Xirocourt (57 voix) ; 3<sup>e</sup> vice-pré-

sident transition écologique, ordures ménagères : Sébastien Daviller, maire de Lemainville (50 voix) ; 4<sup>e</sup> vice-président aménagement, économie, agriculture : Christophe Jeandel, maire d'Houdelmont (57 voix) ; 5<sup>e</sup> vice-présidente service aux communes, chantier d'insertion, déneigement : Marie-Hélène Bouvier, conseillère à Haroué (62 voix) ; et 6<sup>e</sup> vice-présidente associations, tourisme : Bénédicte Haye, maire de Diarville (50 voix).

Puis est venu le moment d'élire les autres membres du bureau élargi, à savoir : Pierre Maréchal (Saint-Remimont), Brigitte Meyer (Bainville-aux-Miroirs), Stéphane Clément (Tantonville), Jean-Marc Boulanger (Benney), Maurice

Barbezant (Laneuveville-devant-Bayon), Clara Breton (Roville-devant-Bayon), Stéphanie Hié (Vézelise), Nadia Noël (Vroncourt), Jean-Paul Robert (Ceintrey), Jean-Loup Dubreucq (Germonville) et Jérôme Klein (Gerbécourt-et-Haplemont). ■



Le nouveau bureau de la CCPS, au service des 55 communes qui la composent. Photo Gilles Petitdemange

